

OUI !
AUJOURD'HUI
ET POUR DEMAIN



ZOOM #3

ESPACE JKM



JKM, le poumon associatif et culturel de Saint-Nom-la-Bretèche

Depuis plus de 40 ans, le bâtiment JKM (Jacques Kosciusko-Morizet, Maire de SNLB de 1977 à 1994) est au cœur de la vie de notre village et de toutes les familles nonnais-bretèchoises.

Lieu incontournable de rencontres et de partage, il est animé par nos associations et accueille nos loisirs, nos spectacles culturels et les événements nous rassemblant tout au long de l'année. Vieillissant, il ne répond plus aux normes actuelles de sécurité, de confort et d'accessibilité. Dans l'intérêt de tous, ce lieu essentiel doit être préservé, pour lui permettre de continuer à vivre **pour les 40 prochaines années**.

Face aux interrogations et aux idées reçues, nous reprenons ici les faits, avec transparence et clarté.

24 Janvier 2026

1

Pourquoi le bâtiment JKM doit-il être rénové aujourd’hui ?

Datant des années 80, son état actuel présente de nombreuses défaillances qui empêchent de satisfaire les utilisateurs et d'y développer de nouvelles activités.

Une rénovation profonde est donc nécessaire :

- Mise en conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur,
- Rénovation des installations techniques obsolètes : électricité, espace scénique, sonorisation, réseau internet, vidéo-projection, système de chauffage/ventilation, etc.
- Reprise complète de l'isolation thermique et acoustique,
- Augmentation du nombre de salles à usage polyvalent et du nombre de salles nécessaires au stockage du matériel,
- Pose de sols adaptés aux pratiques sportives et notamment la danse.

Rénover JKM, c'est sauvegarder un symbole de la vie locale.

2

Comment le projet a-t-il été choisi ?

Entre mai et septembre 2021, une consultation publique organisée par la Mairie a recueilli 350 réponses. Dans le même temps, les associations concernées ont été auditionnées. Début 2022, un programmiste a élaboré une étude détaillée des besoins, des objectifs et des paramètres.

Le 15 mai 2022, il a été proposé deux scénarios au conseil municipal :

(1) Reconstruire entièrement JKM en intégrant l'ensemble des besoins exprimés → **12,3 M€ TTC.**

(2) Rénover entièrement le bâtiment existant et l'agrandir de manière raisonnée → **7 M€ TTC.**



Le premier scénario aurait mis en danger l'équilibre financier de la commune. L'équipe municipale en place a donc fait **un choix responsable**, réaliste et durable : **le scénario 2.** Après appel à candidatures, un maître d'œuvre a été choisi en 2023 pour développer le projet.

3

Pourquoi des dépenses ont-elles déjà été engagées alors que les travaux n'ont pas commencé ?

À ce jour, échelonnés sur plusieurs exercices antérieurs, 710 000 € ont été engagés au total, dont 348 000 € dépensés à fin 2025. Ces dépenses correspondent à des étapes indispensables et des **interventions obligatoires** pour un projet de cette ampleur, notamment :

- Programmation et maîtrise d'oeuvre, coordonnateur santé et sécurité, bureau de contrôle,
- Géomètre, études de sol, repérages des réseaux existants, diagnostics divers.

Toutes ces démarches préparatoires sont essentielles pour garantir un projet maîtrisé financièrement ainsi que le bon déroulement du chantier.

4

La commune a-t-elle les moyens pour ce projet ?

La réponse est OUI ! Saint-Nom-la-Bretèche dispose de **finances saines**, avec un endettement de moins de 320€ / habitant fin 2025. Cet endettement est en baisse de presque 6% sur la période 2019/2025, résultat de la gestion pragmatique et raisonnée, menée sous les mandats de Gilles Studnia. A ce jour, la capacité de désendettement de la commune équivaut à moins de **2 années de résultat**, bien en-dessous du seuil d'alerte situé à 7 ans et au seuil critique fixé entre 10 et 12 ans, en fonction de la typologie de collectivités territoriales.

Pour la réalisation de ce projet, la Mairie, grâce à ses bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs, a obtenu plusieurs subventions importantes (montant HT) : **667 000€** (Communauté de Communes Gally-Mauldre), **750 000€** (contrat régional). Du fait de la récupération de TVA de 1 148 000 € et de la déduction des 710 000 € engagés, le reste à charge du projet s'élève à 3 725 000 € HT. Sur ce montant, la commune augmentera la part d'auto-financement par une partie des excédents dégagés sur les exercices 2025 et 2026. **Par conséquent, le recours à l'emprunt** (sur 20 ans) **sera limité à environ 2 millions d'euros**. Cette somme pourrait être encore diminuée par des subventions départementales et du Syndicat des Energies des Yvelines (SEY) dont l'octroi est en cours d'étude.

=> **Le budget de ce projet est donc maîtrisé** et en totale adéquation avec les capacités financières de la commune.

Pouvait-on opter pour un projet moins cher ?

La seule remise aux normes, sans agrandissement, du bâtiment actuel représente près de 2 M€ HT d'investissement. Ce choix n'aurait pas permis de répondre aux besoins des associations ni au développement des diverses activités et des spectacles proposés.

Investir aujourd'hui, c'est éviter de lourdes dépenses demain. C'est également réaliser des économies d'énergie (isolation thermique renforcée, installation de pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques) et aussi des économies de manutention, permises par la scène escamotable et les espaces de stockage.

Enfin, **c'est offrir aux générations futures, un lieu sûr et accueillant à l'image de Saint-Nom-la-Bretèche.**

NOTRE ENGAGEMENT

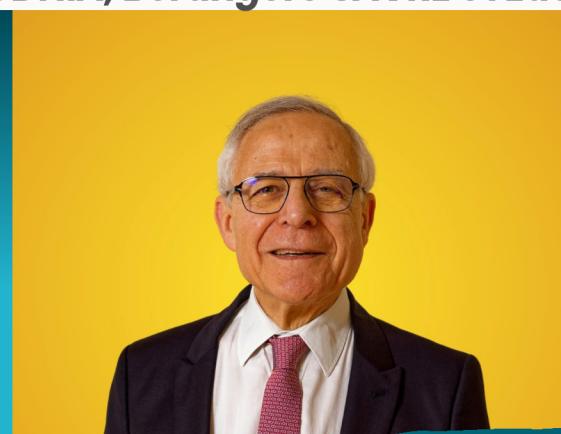
Considérant le travail déjà effectué, l'équipe **Oui aujourd'hui et pour demain** fait le choix de poursuivre le projet amorcé en s'assurant qu'il satisfasse les associations et les acteurs concernés. La rénovation de JKM n'est pas une dépense de prestige. C'est **un investissement pour la vie associative et un accès à la culture**, plébiscité par les habitants toutes générations confondues.

Et au-delà, c'est tout simplement **la sauvegarde de ce qui nous rassemble : un village vivant.**

Préparer l'avenir d'un village épanoui, c'est notre ligne de conduite.

OUI aujourd'hui et pour demain

***Liste d'harmonie et de cohésion citoyenne menée par
Gilles STUDNIA, Bérangère SAVRE et Édouard LEO***



www.oui-snlb.com
oui.snlb@gmail.com



06 76 90 85 75

Scannez ce QR code pour nous suivre



@oui.snlb

